

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET DU PRESIDENT

9^{ème} LEGISLATURE

ANNEE LEGISLATIVE 2019

1^{ème} SESSION ORDINAIRE

(Mars 2019)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

**DISCOURS DE CLOTURE DU TRES HONORABLE
CAVAYE YEGUIE DJIBRI, PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE DU CAMEROUN**

Yaoundé, le 10 Avril

2019

-Monsieur le Président du Sénat;

**-Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement;**

-Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel ;

**-Monsieur le Premier Président de la Cour
Suprême;**

-Monsieur le Procureur Général près ladite Cour;

**-Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**

**-Excellences Mesdames et Messieurs les
Ambassadeurs et Les Représentants des
Organisations Internationales ;**

-Honorables Députés et Chers Collègues ;

-Distingués Membres de la Société Civile ;

-Chers invités ;

-Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Il s'appelait BANADZEM, Honorable BANADZEM Joseph Lukong, Député du BUI-Centre dans la Région du Nord-Ouest. Il était le Président du Groupe Parlementaire du Social Democratic Front (SDF) à l'Assemblée Nationale. Il s'est éteint le Samedi 30 Mars 2019, des suites de maladie. Au moment où il quitte définitivement la scène, l'honorable BANADZEM achevait sa 3^{ème} législature au sein de cette Chambre. La Représentation Nationale par ma voix, souhaite que la terre de nos ancêtres lui soit légère. Honorons ainsi sa mémoire, en nous levant pour observer une minute de silence.

-Excellences ;

-Mesdames et Messieurs ;

La première session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour l'année législative 2019 s'achève ce jour. En guise de bilan des travaux, huit nouvelles lois ont été adoptées par les élus et n'attendent désormais que leur promulgation par le Président de la République. A titre de rappel et entre autres lois, citons celles régissant l'Economie Sociale au Cameroun, celle portant Régime des Ordres Nationaux et celle portant Code pétrolier. Je voudrais tout particulièrement relever ici, et pour les souligner à grand trait, les nouvelles Lois adoptées

par notre Chambre dans la perspective de la mise en place des Régions. Aussi sommes-nous définitivement fixés sur le nombre des Conseillers par Région, leur proportion par catégorie et le régime de leurs indemnités. Tout comme nous savons désormais quelles sont les modalités de présentation et de constitution des dossiers de candidature à l'élection des Conseillers Régionaux.

Au moment où le Cameroun s'active à consolider les bases de sa décentralisation, il était également judicieux pour notre pays de s'arrimer à la vision partagée de la décentralisation au niveau africain. A cet effet, vos élus ont adopté la Loi

autorisant le Président de la République à ratifier la Charte Africaine des Valeurs et des Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local adoptée le 27 Juin 2014 à Malabo en Guinée Equatoriale.

En tout état de cause, ces nouvelles lois viennent compléter et parachever l'arsenal juridique nécessaire à la mise en place des Régions. Ceci constitue en tous points de vue, une étape majeure dans l'option de l'accélération du processus de décentralisation au Cameroun.

Inscrite dans la Constitution du 18 Janvier 1996, la décentralisation, tout comme l'actuelle accélération

du processus, est un engagement fort pris et maintes fois réaffirmé par **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République.

A cet égard, la mise en place prochaine des Régions sera la concrétisation de cet engagement. Mieux, elle sera le couronnement de la volonté du Chef de l'Etat, de parvenir à un développement harmonieux de nos Régions et de permettre une participation accrue des populations elles-mêmes à la gestion de leurs propres affaires. Le principal objectif étant l'amélioration des conditions et du cadre de vie desdites populations.

Par ailleurs, la session qui s'achève aura aussi été marquée par d'importantes activités extraparlimentaires. A la tête d'une délégation forte d'une centaine de parlementaires et des membres du Gouvernement, je viens ainsi de séjourner dans la Région de l'Adamaoua dans le cadre de la 6^e Edition de la Caravane de Promotion des Métiers Agropastoraux et de l'Entrepreneuriat auprès de la jeunesse.

Cette action des élus menées en collaboration avec le Gouvernement, a été rehaussée par la Très Haute Décision du Chef de l'Etat, de décorer à titre exceptionnel les 15 meilleurs jeunes agriculteurs,

éleveurs et entrepreneurs de la Région. Une décision qui vient confirmer, s'il en était encore besoin, le grand intérêt que **Son Excellence Monsieur Paul Biya**, porte à la jeunesse camerounaise en général et à celle du secteur agropastoral en particulier.

Un des points sur lesquels j'ai personnellement insisté à cette occasion, a été l'introduction dans les programmes scolaires et académiques de la culture de l'entrepreneuriat. Chers collègue Députés, je vous exhorte à vous engager dans un plaidoyer, afin qu'un tel enseignement soit effectif dans l'avenir.

En attendant, il me plait de relever ici, l'engagement pris par votre humble serviteur auprès d'un groupe d'étudiants de l'Université de Ngaoundéré. Afin d'encourager ledit groupe, nous veillerons à faire financer la réalisation de leur projet baptisé : « Sahel Solar Pump » dont le coût est estimé à 4 millions de FCFA.

Le SSP, est un système de pompage fonctionnant avec de l'énergie solaire pour l'approvisionnement en eau. Il sera autant utile, en ville comme en campagne, pour les agriculteurs, les éleveurs, les ménages et autres particuliers.

Je saisis la présente opportunité pour réitérer mes sentiments de pleine satisfaction aux autorités locales en tête desquelles, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, à Madame le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, aux jeunes eux-mêmes et à toutes les forces vives de la Région. J'adresse mes félicitations personnelles et tous mes encouragements au Réseau des Parlementaires Esperance Jeunesse, artisan de cet évènement.

- **Monsieur le Président du Sénat,**
- **Monsieur le Premier Ministre, chef du
Gouvernement ;**
- **Honorables Députés et Chers collègues ;**
- **Excellences ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Alors que le rideau se referme sur nos travaux et malgré les efforts louables déployés par les pouvoirs publics, la situation sécuritaire reste une grande préoccupation dans notre pays notamment, dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Je tiens d'ailleurs à saluer du haut de cette tribune, les premières actions du Comité National de

Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.

Certes, beaucoup reste à faire. Mais les récentes actions nous donnent de penser que l'avenir est prometteur tant l'espoir de paix dans les zones en conflit demeure.

Je voudrais à cet effet me réjouir des résultats à l'issue de l'audience accordée par le Chef de l'Etat le 18 mars 2019, au Sous-secrétaire d'Etat Américain aux Affaires Africaines, Monsieur TIBOR PETER NAGY.

Intervenant après quelques dissonances entre Washington et Yaoundé au sujet précisément de la

gestion de la crise dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, cette audience est venue lever doutes et suspicions. Une audience qui aura contribué à rassurer les uns et les autres quant à l'excellence des relations entre nos deux pays.

Ce que nous souhaitons, c'est de la compréhension, de l'objectivité et de la solidarité de la part de l'ensemble de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il n'est un secret pour personne que des bandes armées commettent au Cameroun des crimes de guerre d'une ampleur rarement égalée : assassinats, incendies des édifices publics, des propriétés privées, **pire, des hôpitaux**

à l'instar de celui de kumba. Quel sacrilège !!!

Enrôlement de force des enfants, viol des jeunes filles, enlèvement des personnalités, des élèves ainsi que des enseignants, et j'en passe. Quel Etat au monde, à ma connaissance aucun, ferait dans de la complaisance face à une telle barbarie.

Malheureusement, ces exactions sont passées sous silence, voilées par les ONG et de nombreux médias occidentaux. Le dernier rapport en date de Human Rights Watch en est une illustration patente. Même les chancelleries des grandes puissances s'abstiennent de condamner ces atrocités. Pire, les leaders terroristes basés en

Occident bénéficient même de la protection de leur pays d'accueil, où ils lèvent des fonds pour financer ces criminels.

A contrario, la moindre réaction des forces de défense et de sécurité dans le cadre de leurs missions régaliennes de sécurisation du territoire, des personnes et des biens, est considérée et amplifiée par les mêmes ONG, médias et chancelleries, comme étant une atteinte grave aux Droits de l'Homme.

Je voudrais rappeler, qu'au cours de ces dernières années, les dirigeants de mon pays ont bâti, avec méthode et conviction, un Cameroun

dont une des options majeures est le respect, la protection et la promotion des Droits Humains. A ce sujet, les efforts engagés se poursuivent encore. Mais nul ne saurait jeter l'opprobre sur nos forces de défense et de sécurité. Ces dernières, en synergie avec les populations, agissent avec dévouement et professionnalisme. Je signale que les cas des dérives font régulièrement l'objet des sanctions appropriées.

Sur un tout autre plan et s'agissant de l'instauration d'un dialogue, tel que souvent évoqué par nos détracteurs, je voudrais également rappeler que, **le Président PAUL BIYA**, véritable

« **Mendiant de la paix** », n'a cessé de prendre des mesures et des initiatives qui illustrent à souhait sa volonté de garder la main tendue. J'invite nos partenaires à accompagner ces mesures et initiatives. Je demeure convaincu, qu'ils contribueraient ainsi et utilement à l'extinction définitive de cette crise.

Il est donc plus que temps, me semble t- il, que nous nous donnions la main, pour le respect, la protection et la promotion des droits, non pas d'une minorité encore moins de certains privilégiés, **mais des Droits de l'Homme tout court.**

-Excellences,

-Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais rappeler que les listes électorales restent ouvertes. J'engage donc chaque élu à s'assurer que sa circonscription a fait le plein d'inscrits. Il s'agit non seulement d'encourager nos compatriotes à aller accomplir leur devoir de citoyen, mais également d'accompagner ELECAM dans son ambition d'atteindre cette année 10 millions d'inscrits sur l'ensemble du territoire.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la première Session Ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2019.

-Vive l'Assemblée Nationale ;

-Vive le Cameroun et Son illustre Chef, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République, Chef de L'Etat.

Je vous remercie. / .